

FORMATION REGIME FISCAL DES BIOCARBURANTS

DUREE : 1 JOUR – 7 HEURES PAR JOURNEE DE FORMATION

SOMMAIRE DETAILLE DE LA FORMATION :

I. PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

- A. MISSIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- B. ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- C. POUVOIRS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- D. CHIFFRES CLEFS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- E. TRANSFERT DES ACTIVITE DE LA DGDDI VERS LA DGFIP

II. PRESENTATION DES GENERATIONS DE BIOCARBURANTS

- A. DIFFERENTES GENERATIONS DE BIOCARBURANTS
- B. CARBURANT GAZOLE – HVO PUR
- C. CARBURANT GAZOLE – B100

III. DURABILITE ET SYSTEME NATIONAL (SN)

- A. BASES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES
- B. BASES JURIDIQUES NATIONALES
- C. LES SYSTEMES DE DEMONSTRATION DE LA DURABILITE
- D. LE SYSTEME NATIONAL (SN)
- E. JUSTIFICATION DU CARACTERE DURABLE

IV. TAXE INCITATIVE RELATIVE A L'UTILISATION D'ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES TRANSPORTS (TIRUERT)

- A. GENERALITES ET FAIT GENERATEUR
- B. PLAFONDS ET CLASSIFICATION DES DIFFERENTS BIOCARBURANTS
- C. CONTENU ENERGETIQUES DES CARBURANTS ET BIOCARBURANTS EN MJ
- D. LE DOUBLE-COMPTAGE
- E. INTRODUCTION DE L'ELECTRICITE ET DE L'HYDROGENE
- F. MODALITES DES DOCUMENTS DE CIRCULATION DES BIOCARBURANTS DURABLES
- G. TIRUERT – LES TROIS TYPES DE CERTIFICATS

V. MODALITES DE SUIVI DES BIOCARBURANTS DURABLES

- A. RECEPTION DES BIOCARBURANTS
- B. DOCUMENT DE LIAISON ACCOMPAGNANT LA LIVRAISON DE BIOCARBURANTS
- C. CAS PARTICULIER DE L'ETHANOL

VI. COMPTABILITES MATIERES TENEUR BIOCARBURANTS (CMTB)

- A. GENERALITES DE LA CMTBD
- B. EXEMPLES DE CMTB EN EFS ET EFPE
- C. VISA DES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS VISES PAR LA DOUANE
- D. DECLARATION ANNUELLE DE LA TIRUERT

VII. L'ENTREPOT FISCAL DE PRODUITS ENERGETIQUES (EFPE)

- A. INTRODUCTION PREALABLE AU STATUT DE L'EFPE
- B. GENERALITES
- C. OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DU TITULAIRE DE L'EFPE
- D. VISA DES DOCUMENTS VISES PAR LA DOUANE
- E. COMPTABILITE MATIERE TENEUR BIOCARBURANTS (CMTB)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Maîtrise des procédures, régimes douaniers et de la pratique liée à la réglementation douanière sur le régime fiscal des biocarburants

PUBLIC : Consultant, déclarant, responsable logistique douane, revendeurs

MÉTHODE : Théorie, mise en situation professionnelle, échanges

PRÉREQUIS : Expérience dans le domaine des produits énergétiques
Entretien préalable avec le Responsable Pédagogique afin de valider les prérequis

ÉVALUATION : Questions / Réponses, partage d'expérience et QCM en fin de formation

HORAIRES : 9H à 17H (pause déjeuner d'1H incluse)

FORMATION INTER-ENTREPRISE :

LIEU : NANTES (44) ou visioconférence

Coût par stagiaire et par journée de formation : 750€ HT

(3 inscrits minimum pour la tenue de la formation)

FORMATION INTRA-ENTREPRISE :

Individuelle : 1500€/1 journée

Intra-entreprise / sur mesure : 2600€/1 journée (2 à 10 personnes).

Pour toute demande, veuillez nous contacter

INTERVENANT : Alain ROUX

Ex-directeur douane-accise

COORDONNEES :

4 Boulevard Allard – CS24184

44184 NANTES CEDEX

Tel : 06 19 05 49 42

formation@sadpe.fr

NIVEAU DE FORMATION : Expert

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour étudier la faisabilité

DELAI D'ACCES : Entre 1 et 3 mois entre la prise de la commande et la réalisation de la formation